

[View this email in your browser](#)



Bulletin d'information - mars / avril 2023

[Télécharger la version pdf](#)

L'Association pour les Nations Unies (APNU) est une association sans but lucratif de droit belge qui a pour objectif de permettre aux francophones de Belgique de s'informer et de s'exprimer sur les Nations Unies et leurs actions.

Chers membres et sympathisants,

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour votre fidélité. Nous mettons tout en oeuvre pour conserver un lien étroit avec nos membres. Plusieurs évènements sont ainsi prévus dans les prochains mois. Nous vous invitons à suivre attentivement l'actualité de l'APNU via le bulletin d'information, le site web www.apnu.be et les réseaux sociaux.



SOMMAIRE

À LA UNE

1. L'AGNU sollicite un avis consultatif de la CIJ sur les obligations des États en matière de changement climatique
2. L'accès à l'eau : un autre défi pour la communauté internationale
3. Une aide temporaire qui n'en finit pas, l'étrange cas de l'UNRWA : retour sur l'évènement APNU/St-Louis

INFORMATIONS THÉMATIQUES

1. Droits des femmes : point sur la CSW
2. Un nouveau traité pour protéger la biodiversité en haute mer : accord historique à l'ONU
3. Le 6ème rapport de synthèse du GIEC est publié. Que nous dit-il ?
4. Démographie - le vieillissement de la population mondiale s'accroît, selon l'ONU
5. Démographie - présentation du nouveau rapport FNUAP
6. L'engagement de l'ONU en Ukraine

PAROLE À APNU JEUNES

1. Le rôle des Nations Unies dans le conflit du Tigré
2. La 52e session du Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies
3. Une base de données globale sur les victimes et auteurs de traite d'êtres humains : Vers une approche scientifique pour prévenir et lutter contre la traite d'êtres humains

ÉVÈNEMENTS

L'Assemblée générale sollicite un avis consultatif de la Cour internationale de justice sur les obligations des États en matière de changement climatique



De quoi s'agit-il ?

C'est une petite révolution dans la protection internationale de l'environnement : le 29 mars dernier, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait par consensus une résolution demandant un avis consultatif de la Cour internationale de justice « sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques » (A/RES/77/276). Cet avis portera à la fois sur les devoirs des États en matière de protection du système climatique, et sur les conséquences juridiques pour les États dont les actions ou omissions auraient causé des dommages significatifs au système climatique.

Qu'est-ce qu'un avis consultatif de la CIJ ?

La Cour internationale de Justice (CIJ), l'une des composantes principales de l'ONU et son organe judiciaire, siège à La Haye. Elle dispose d'une compétence contentieuse en vertu de laquelle elle a pour mission de trancher les litiges de droit international qui surgissent entre les États. C'est dans ce cadre, par exemple, que la Belgique a été condamnée en 2002 pour avoir violé ses obligations internationales en émettant un mandat d'arrêt contre le ministre congolais des affaires étrangères en exercice, méconnaissant ainsi l'immunité de juridiction pénale et l'inviolabilité attachées à cette fonction. Mais la CIJ dispose également d'une compétence consultative en vertu de laquelle elle peut être saisie par un organe de l'ONU pour rendre un avis sur un point de droit. C'est dans ce cadre que l'AG a adopté cette résolution.

Le droit international et le changement climatique

La mobilisation du droit international comme instrument de lutte contre le changement climatique ne constitue pas une totale nouveauté dans les stratégies mises en place par les petits États insulaires en développement (la dénomination et son acronyme, PEID, SIDS en anglais, sont d'usage au sein des textes de l'ONU) pour attirer l'attention internationale sur la question de leur survie. Dès le début des années 2000, les autorités de Tuvalu, un État insulaire du Pacifique Sud particulièrement exposé aux risques climatiques, avaient envisagé de saisir la CIJ pour engager la responsabilité de l'Australie et des États-Unis en raison de leurs très importantes émissions de gaz à effet de serre. Si le projet avait été annulé en 2006 en raison de la difficulté à prouver une relation causale entre les émissions de ces deux pays et la hausse du niveau des océans, d'autres pistes avaient été explorées. En 2012, c'est Palau, autre petit État insulaire, qui avait tenté de mobiliser la Cour, mais cette fois

dans sa compétence consultative, ce qui requérait de faire introduire une requête en ce sens par l'Assemblée générale des Nations unies et donc d'obtenir une majorité de votes des États membres en ce sens, un soutien qui n'avait pas été suffisant. Mais après l'Accord de Paris consécutif à la COP21 en 2015, et suite aux rapports de plus en plus alarmants des experts tels ceux du GIEC, les conditions ont changé. C'était donc au tour de Vanuatu, autre Etat insulaire du Pacifique Sud, de porter à nouveau cette initiative renouvelée, qui a reçu cette fois un soutien très large, y compris de la part de la Belgique.

La suite de la procédure

Une fois la résolution de l'AG transmise à la Cour, celle-ci, par son ordonnance du 23 avril 2023, en a accusé réception et a arrêté les délais des étapes suivantes de la procédure : l'ONU et ses États membres qui le souhaitent peuvent introduire jusqu'au 20 octobre 2023 des exposés écrits pour fournir des renseignements sur les questions posées ; une réaction à ces exposés sera alors possible jusqu'au 22 janvier 2024. Une procédure orale est également possible mais n'a pas encore été fixée par la Cour à cette date. La Cour rendra ensuite son avis en tenant compte de ces observations.

Les conséquences possibles

Si les avis consultatifs de la Cour, au contraire des arrêts qu'elle rend dans le cadre de sa compétence contentieuse, n'ont pas de portée juridique obligatoire, ils n'en sont pas pour autant anodins. Ils constituent une source du droit international public et permettent notamment, en suscitant des observations formulées par de nombreux

États, d'éclairer les positions de ceux-ci et de dégager ainsi une actualité du droit international. C'est ainsi que de précédents avis consultatifs de la CIJ ont précisé la portée du droit des peuples à l'autodétermination, sur l'apartheid, ou sur le fonctionnement même de l'organisation. Comme la question soulevée n'a pas encore donné lieu à une production juridique abondante sur la question des devoirs des États et de leurs conséquences en matière de changement climatique, on ne peut que supposer que l'arrêt donnera lieu à des conséquences multiples : sans que ses dispositions ne soient obligatoires, elles inspireront vraisemblablement bon nombre de procédures de plaidoyer, de négociations diplomatiques, voire de recours devant d'autres organes judiciaires nationaux ou internationaux afin de généraliser la pratique du contentieux climatique, jusqu'ici peu utilisée, mais qui a néanmoins déjà abouti notamment à la condamnation du gouvernement néerlandais, par un tribunal de ce pays puis par sa Cour suprême, pour ne pas avoir pris de mesures suffisantes face au dérèglement climatique. Devant l'urgence à laquelle nous faisons face, ce levier supplémentaire sera donc le bienvenu.

✍ Françoise Tulkens, Présidente APNU, et Emmanuel Klimis, administrateur APNU

L'accès à l'eau : un autre défi pour la communauté internationale



L'eau, c'est la vie. Elle est indispensable pour la biodiversité, pour notre alimentation, pour notre santé et même pour nos besoins énergétiques et nos industries. Mais cette ressource naturelle vitale s'épuise, souffre de pollution et de mauvaise gestion.

Les changements climatiques et les perturbations du cycle hydrologique provoquent également davantage de catastrophes comme les sécheresses ou les inondations. La baisse de niveau des nappes phréatiques, la fonte des glaciers, l'assèchement progressif de la mer d'Aral ou du lac Chad sont autant d'exemples de la menace qui pèse sur les disponibilités en eau douce.

On estime qu'à l'heure actuelle, une personne sur quatre vit sans services d'eau gérés de manière sûre ou sans eau potable. Plus de 1,7 milliard de personnes ne disposent pas de systèmes d'assainissement de base. Les conflits pour l'accès à l'eau se multiplient et sont l'une des sources de graves tensions entre pays comme dans la

corne de l’Afrique ou au Proche-Orient. L’eau est en effet souvent une ressource partagée, d’où la nécessité de la coopération entre les parties concernées pour assurer un partage et une gestion durable.

C’est pourquoi, les Nations Unies se sont saisies de cette question. Plus de 40 ans après la première conférence sur le thème de l’eau tenue à Mar del Plata, en Argentine, des milliers de participants du monde entier se sont donné rendez-vous du 22 au 24 mars 2023, au Siège de l’ONU à New York, dans le cadre d’une conférence «historique» de haut niveau sur l’eau. Il s’agissait notamment de contribuer à la réalisation de l’objectif de développement durable consistant à garantir l’accès de tous à des services d’alimentation en eau et d’assainissement (ODD 6), ainsi que les autres objectifs et cibles connexes du Programme de développement durable à l’horizon 2030, sachant que l’eau est au cœur de tous les grands défis actuels.

La Conférence était consacrée à l’examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d’action sur le thème « L’eau et le développement durable » (2018–2028). Coorganisée par le Royaume des Pays-Bas et le Tadjikistan, elle a appelé les intervenants à insister sur la gestion intégrée et durable des ressources en eau à des fins sociales, économiques et environnementales, et sur le renforcement de la coopération et les partenariats à tous les niveaux.

Sur base du rapport ONU-Eau édition 2023 intitulé «Accélérer le changement: partenariats et coopération», cinq dialogues interactifs ont été organisés sur les sujets suivants:

1. L'eau et la santé: accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène;
2. L'eau et le développement durable: valorisation de l'eau, liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, et développement économique et urbain durable;
3. L'eau pour le climat, la résilience et l'environnement: de la source à la mer, biodiversité, climat, résilience et réduction des risques de catastrophe;
4. La coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, la coopération intersectorielle, y compris la coopération scientifique, et la place de l'eau dans le Programme 2030;
5. L'accélération de la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétaire général pour la Décennie d'action sur l'eau (2018–2028). A ce sujet les États Membres ont demandé que le Secrétaire général de l'ONU nomme un envoyé spécial pour l'eau qui permettrait de renforcer la gouvernance mondiale de l'eau et, partant, d'accélérer la mise en œuvre de l'ODD 6.

L'un des principaux résultats de la Conférence est donc le **Programme d'action pour l'eau** qui recensera tous les engagements volontaires liés à l'eau et suivra leurs progrès. **En effet, l'amélioration de l'accès à l'eau et de la gestion de la ressource nécessite un renforcement de l'engagement politique et de la prise de conscience des acteurs à tous les niveaux.**

Pour plus de détail, voir la « concept note » disponible sur [ce lien](#), mais uniquement en anglais.

Ce n'est pas un document juridiquement contraignant. Sa mise en œuvre effective devra donc être suivie non seulement par l'ONU et par les parlements nationaux. 📢
C'est pourquoi l'APNU compte organiser une conférence à ce sujet en juin 2023 pour mieux vous informer.

✍️ *André Hupin, Secrétaire général APNU*

Une aide temporaire qui n'en finit pas, l'étrange cas de l'UNRWA Retour sur l'évènement UNRWA / St-Louis



Photo UNRWA

Conférence UNRWA/APNU/STLouis

Le Commissaire général a accepté l'invitation de l'APNU et de l'université Saint-Louis de rencontrer les étudiants en droit et en science politique (pour certains, peut-être nos futurs ambassadeurs). Ce dialogue a été l'occasion d'expliquer le rôle irremplaçable que joue l'UNRWA dans une région très instable, d'insister sur la stabilité que ses services contribuent à apporter aux réfugiés en Cisjordanie, y compris à Jérusalem Est, à Gaza, en Syrie, au Liban et en Jordanie. Ce dialogue a permis aussi de lever « plusieurs tabous ». Mr Philippe Lazzarini a répondu aux questions directes des étudiants dans un langage sans détour, et expliqué la situation inextricable de l'organisation.

 [Consultez l'article complet ici !](#)

 *Christine Van Nieuwenhuysse, Vice-présidente APNU*

Le 6ème rapport de synthèse du GIEC est publié. Que nous dit-il ?



Lundi 20 mars 2023, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son sixième rapport qui est une synthèse des travaux scientifiques effectués sur l'environnement et le climat des huit dernières années.

C'est un véritable cri d'alarme. Le rapport souligne en effet que la lenteur du monde à agir pour s'attaquer à la crise climatique est en train de miner nos chances de limiter le réchauffement à un seuil viable et que seule « une action climatique urgente peut garantir un avenir viable pour tous ».

[!\[\]\(dfbd6b3763a6d1d9afaa974f64e2e4b5_img.jpg\) Consultez l'article complet ici !](#)

 *Martine Van Dooren, administratrice APNU*

Juillet 2023 : Election du Président du GIEC

Le climatologue belge, professeur à l'UCLouvain, Jean Pascal van Ypersele a posé sa candidature, officiellement soutenue par le gouvernement fédéral. L'APNU se réjouit de cette candidature, nous avons en effet le privilège d'avoir en Belgique une personnalité de l'envergure de Jean Pascal van Ypersele, membre d'honneur de

l'APNU, dont l'expertise environnementale et scientifique est reconnue internationalement.

Informations thématiques

La CSW, le rassemblement onusien qui fait le point sur l'état annuel des droits des femmes dans le monde



La soixante-septième session de la Commission de la condition de la femme a eu lieu du 6 au 17 mars 2023. Comblent l'écart important entre les sexes en matière d'innovation et de technologie était son thème prioritaire et a fait l'objet des travaux de cette 67e session. En effet alors que les femmes sont minoritaires dans les technologies de l'information numérique, l'informatique, la physique, les mathématiques et l'ingénierie, « elles sont 20% moins susceptibles que les hommes d'utiliser l'Internet, mais 27 fois plus susceptibles d'être victimes de harcèlement ou de discours de haine en ligne, lorsqu'elles le font ».

➔ [Consultez l'article complet ici !](#)

✍ *Diane Gardiol, administratrice APNU*

Un nouveau traité pour protéger la biodiversité en haute mer : Accord historique à l'ONU



Après 17 ans de consultations et de négociations, un accord est intervenu ce 4 mars sur le texte d'un traité sur la protection de la biodiversité marine en dehors des juridictions nationales, ou encore « [Traité sur la haute mer](#) ». Il a été salué comme une avancée historique, tant par les gouvernements que par les ONG. L'accord organise notamment la création, sous supervision internationale, de zones protégées en haute

mer (où elles n'existent pratiquement pas à l'heure actuelle) qui pourront être connectées en réseaux. Cette avancée devrait contribuer à la mise en œuvre concertée des objectifs de protection définis lors de la COP 15 sur la diversité de décembre 2022, à savoir la protection de 30% des terres et des mers. Le nouveau traité entrera en vigueur après la 60e ratification.

➔ [Consultez l'article complet ici !](#)

✍ *Bénédicte Frankinet, administratrice APNU*

Démographie – le vieillissement de la population mondiale s'accroît, selon l'ONU




World Social Report 2023 · #WorldSocialReport · #GlobalGoals



Dans le monde entier, les humains vivent désormais plus longtemps et la proportion de personnes âgées au sein des populations est en hausse continue. Le nombre global de personnes de plus de 65 ans passerait de 761 millions en 2021 à 1,6 milliard en 2050, soit 16% de la population mondiale projetée. C'est le résultat d'une transition démographique qui a vu une baisse générale de la fertilité et des progrès rapides en matière de santé, selon le [World Social Report 2023 des Nations Unies](#) « Leaving No One behind in an Ageing World », pour le moment uniquement disponible en anglais. Sur le continent africain, la part des personnes âgées dans la population augmente, mais la proportion d'enfants et de jeunes restera aussi très importante. Ceci représente une double charge qui pèsera sur la population active.

Le rapport insiste sur la nécessité pour les gouvernements de mettre dès à présent en place des politiques d'accompagnement pour faire face à ces changements démographiques, sous peine de voir les inégalités se creuser davantage. Par exemple, par des mesures visant à promouvoir la bonne santé des aînés, le développement de possibilités d'emploi décent pour les personnes âgées, l'adaptation des systèmes de retraite. Mais, il souligne aussi que la réduction des inégalités tout au long de la vie, en matière de santé, d'enseignement et d'emploi, est un facteur décisif pour assurer que les personnes âgées puissent continuer à jouer pleinement leur rôle dans la société.

 *Bénédicte Frankinet, administratrice APNU*

Démographie – « Huit milliards d'êtres humains, un horizon infini de possibilités »

La Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population présente son rapport à Bruxelles




Le 19 avril, Natalia Kanem (Panama), Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP-UNFPA) depuis 2017, était à Bruxelles pour présenter le rapport de son organisation sur l'état de la population mondiale en 2023, intitulé « [Huit milliards d'êtres humains, un horizon infini de possibilités, défendre les droits et la liberté de choix](#) ». L'événement a eu lieu en présence de la Vice-présidente de la Commission européenne pour la démocratie et la démographie, Dubravka Suica, du Dr Peter Piot et de Camilla Brückner, Directrice du Bureau des Nations Unies à Bruxelles.

Pour Mme Kanem, les questions de population ont de multiples facettes : il serait réducteur de se focaliser uniquement sur la croissance rapide de la population dans certains pays. La fertilité moyenne au niveau mondial est la plus basse jamais

enregistrée et des dynamiques démographiques très diverses sont à l'oeuvre dans différentes régions. Mme Kanem a relativisé la menace que représenterait la persistance de taux de natalité très élevés dans un monde dont les ressources sont limitées et de plus en plus mises sous pression. Ces taux élevés, a-t-elle ajouté, sont le propre de pays moins avantagés, dont les émissions de gaz à effet de serre restent modestes. (Un bémol cependant sur ce raisonnement qui semble ignorer d'autres conséquences potentielles d'une croissance rapide de la population : pauvreté, pressions sur les terres arables et sur les ressources en eau et risques de conflits).

Mme Kanem a vigoureusement plaidé pour que toutes les politiques démographiques soient basées sur les droits des femmes, leur autonomie et leur liberté de choix concernant leur éducation, leur partenaire, le nombre d'enfants qu'elles souhaitent avoir (ou non), ainsi que la garantie pour elles de pouvoir mener une vie productive, à l'abri de toute violence et de toute contrainte.

Dans une approche centrée principalement sur l'épanouissement des individus, le rapport du FNUAP aborde ces questions en détail et manière nuancée.

 *Bénédicte Frankinet, administratrice APNU*

L'engagement de l'ONU en Ukraine



La présidence mensuelle tournante du Conseil de sécurité, réglée sur l'ordre alphabétique, échoit, en avril 2023, et pour 1 mois, à la Fédération de Russie. Cette situation renforce pour beaucoup le sentiment d'impuissance de l'Organisation des Nations Unies face à la guerre en Ukraine.

Si le Conseil de sécurité reste en effet bloqué sur le conflit ukrainien, les Nations Unies demeurent très actives sur d'autres plans. Le Secrétaire général de l'ONU [s'est rendu à Kiev](#) au mois de mars. L'accord intervenu en 2022 pour permettre l'exportation de céréales ukrainiennes et éviter une flambée des prix sur les marchés internationaux est le résultat d'une médiation menée conjointement par la Turquie et les Nations Unies. Celles-ci demeurent fermement engagées dans la préservation et la consolidation de cet accord, malgré les vellétés de la Russie de le remettre en question. L'Agence internationale pour l'énergie atomique pour sa part continue de jouer un rôle essentiel pour préserver la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et le Secrétaire général propose une démilitarisation complète de la zone autour de la centrale. Enfin, l'ONU poursuit son assistance humanitaire aux victimes du conflit. Des agences comme le HCR , le PAM et l'UNICEF étant particulièrement impliquées.

✍ Bénédicte Frankinet, administratrice APNU

La parole à APNU Jeunes !

Le rôle des Nations Unies dans le conflit du Tigré

D'après le Conseil norvégien pour les réfugiés, « la guerre en Ukraine a mis en évidence l'immense fossé entre ce qui est possible lorsque la communauté internationale se rallie derrière une crise et la réalité quotidienne des millions de personnes qui souffrent loin des projecteurs. » En effet, alors que la situation en Ukraine a suscité une attention médiatique et diplomatique aux quatre coins du monde, nombreux sont les dirigeants africains qui ont déploré le manque de solidarité de la communauté internationale au sujet des guerres qui font rage sur leur continent.

Le 3 novembre 2020, un conflit armé entre le gouvernement Ethiope et les dirigeants de la région du Tigré a frappé l'Éthiopie, entraînant une violence généralisée qui a conduit à d'innombrables attaques, pillages et massacres contre les civils, et notamment des actes de torture, de détentions arbitraires et le déplacement forcé de près de 2 millions de personnes. La gravité et l'ampleur de la situation ont notamment conduit Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS à qualifier cette guerre de « pire catastrophe humanitaire causée par l'homme sur Terre ».

➔ Pour aller plus loin, [consultez l'article complet](#) (Edwina Seni et Noé Petitjean, APNU Jeunes)

La 52e session du Conseil des droits de l'Homme aux Nations Unies

Du 27 février au 4 avril 2023 s'est tenue la 52e session ordinaire du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies. Durant près de 6 semaines, le Conseil a examiné un nombre important de dossiers géographiques et de dossiers thématiques. Des panels et des débats interactifs, intéressant la situation des droits humains partout dans le monde, ont également étoffé l'agenda de cette session ordinaire.

Les travaux de cette 52e session se sont vus couronnés de succès par l'adoption de 43 nouvelles résolutions, portant sur des thématiques diverses, dont notamment celle relative au droit à un environnement propre, sain et durable. Cette dernière traduit une réelle volonté des États de consolider un effort multilatéral pour sa protection. Récemment reconnu comme droit humain universel d'abord par le Conseil des droits de l'Homme en 2021, et puis par l'Assemblée générale en 2022, le droit à un environnement propre, sain et durable est une thématique nouvelle visant un des plus grands défis auquel la communauté internationale fait face aujourd'hui, et qui ne peut être résolu par une action étatique isolée.

➔ Pour aller plus loin, [consultez l'article complet](#) (Coraline Janaer, APNU Jeunes)

Une base de données globale sur les victimes et auteurs de traite d'êtres humains : Vers une approche scientifique pour prévenir et lutter contre la traite d'êtres humains

Tous les États sont affectés par la traite des êtres humains en tant que pays d'origine, de transit ou de destination des victimes. Selon le rapport de l'Organisation Internationale du Travail, 21 millions de personnes dans le monde sont victimes de travail forcé. La traite d'êtres humains couvre également d'autres formes d'exploitations telles que l'exploitation sexuelle, le mariage des enfants, l'obligation à commettre des délits etc. La traite des êtres humains est un phénomène de grande ampleur qui, de par sa complexité, est difficile à mesurer et à analyser. Selon l'OIT, un des moyens clés de répondre à ce besoin est la facilitation du partage de données de cas de traites d'êtres humains entre organisations, institutions, gouvernements et de manière publique avec le milieu de la recherche. C'est ainsi que l'OIT, en collaboration avec Microsoft-Research, rend disponible publiquement, une base de données permettant l'observation, la mesure et l'analyse de ce crime.

Le mise à disposition au public de cette base de données propose une solution innovante vers de plus amples échanges entre organisations et secteurs ; et ouvre également la voie vers le renforcement d'une approche scientifique à la prévention et la lutte contre la traite d'êtres humains. Cette base de données permet de réaliser d'importantes observations comparatives telles que l'évolution du nombre de cas de traite d'êtres humains, les lieux et endroits les plus touchés par la traite d'êtres humains, les parcours/ pays traversés par les victimes ainsi que le développement d'une typologie et d'indicateurs plus ajustés pour mesurer la traite d'êtres humains. C'est un nouvel outil important, qui, quand utilisé en interaction avec d'autres bases de données et des sources qualitatives, permet de mieux comprendre les dynamiques de la traite d'êtres humains.

 **Pour aller plus loin, [consultez l'article complet](#) (Noé D. Petitjean, APNU Jeunes)**

Évènements



L'APNU participera au SDG Forum 2023

Après la réussite de l'atelier de l'an dernier, l'APNU participera de nouveau, aux côtés de la VVN, à la prochaine édition du SDG Forum (Bruxelles) le 19 octobre 2023. Le SDG Forum est une opportunité unique de présenter les objectifs de développement durable de, pour, et par tout le monde. En tant que premier forum multipartite sur les SDGs dans le Benelux, le Forum mobilise un grand nombre de secteurs et offre un large éventail d'ateliers, de sessions plénières, de débats d'experts abordant une grande variété de thèmes.

Le SDG Forum est organisé par 18 partenaires de tous les horizons du secteur du développement durable. Le forum donne aux décideurs politiques, aux entreprises, aux ONG et aux universités l'occasion de se rencontrer et d'échanger des idées et des solutions en matière d'objectifs de développement durable. En permettant des échanges entre interlocuteurs peu habitués à se rencontrer, il favorise des partenariats inattendus destinés à répondre à des préoccupations communes.

[Plus d'informations](#)



Les 20km de Bruxelles ont lieu le 28 mai

Le parcours des « 20km de Bruxelles » relie les plus beaux monuments de la Ville de Bruxelles et de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette année, le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme a invité les intéressés à rejoindre son équipe de participants pour commémorer le 75e de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

[Plus d'informations](#)



Relais Jeunes – Un évènement engagé pour le climat

Le dimanche 23 avril a eu lieu le départ du relais Jeunes. Ces derniers ont parcouru plus de 1440 km à vélo jusqu'à Toulouse, une distance symbolique car elle représente la longueur du projet #EACOP, le plus grand projet d'oléoduc de pétrole brut chauffé en Ouganda et en Tanzanie. Il s'agit de renforcer la mobilisation contre ce projet destructeur et d'empêcher entre autres son financement par des banques européennes. Les Grands-parents pour le climat, Greenpeace Belgique et Amnesty international Belgique y ont participé.

Nous vous invitons à suivre les autres activités des [Grands-parents pour le climat](#).



Éditeur responsable :
Christine Van Nieuwenhuysse
Vice-Présidente de l'APNU

© 2023 Association pour les Nations Unies (APNU), All rights reserved.

Vous recevez ces courriers électroniques afin que nous puissions vous tenir au courant des activités de l'APNU et de l'actualité des Nations Unies.

Grow your business with  **mailchimp**